NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/78
9 novembre 2026

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-dix-neuvième réunion
Montréal, 7-11 décembre 2026
Point 9 f) de l'ordre du jour provisoire[1]

COÛTS DE BASE EN 2027 POUR LE PNUD, L'ONUDI ET LA BANQUE MONDIALE

I. Introduction

1. Le présent document évalue les demandes de coûts d'unités de base pour 2027 ainsi que les besoins en matière de coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale. Il examine, en outre, dans quelle mesure les ressources disponibles pour l'ensemble des coûts administratifs de 2027 pourraient couvrir les coûts prévus pour 2027. L'évaluation est présentée séparément pour chacune des trois agences d'exécution. Le document contient également une recommandation.

2. Le présent document repose sur les informations fournies par les trois agences d'exécution concernant les coûts de base et coûts administratifs effectifs pour 2025, les coûts estimés pour 2026, et le projet de budget pour 2027.[2] Lors de l'examen des informations soumises, le secrétariat a mené, avec chacune des trois agences d'exécution, des discussions approfondies au cours desquelles toutes les questions ont été abordées. Le secrétariat note avec satisfaction la collaboration fournie par les trois agences d'exécution au cours du processus d'examen.

3. L'annexe I du présent document comprend un résumé des différents régimes de coûts administratifs du Fonds multilatéral. Pour faciliter l'examen par le Comité exécutif, les données budgétaires des unités de base et autres coûts administratifs de chaque agence d'exécution pour les trois dernières années (2023-2025) figurent dans le document principal, tandis que les données historiques remontant à 2017 sont présentées à l'annexe II du présent document.

Décision prise à la 93e réunion

4. À sa 93e réunion, le Comité exécutif a examiné le régime des coûts administratifs du Fonds multilatéral et a approuvé une augmentation du financement de l'unité de base alloué au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale, à hauteur de 200 000 $US chacun, pour chaque année de la période

[1] UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/1

[2] Les agences ont utilisé le format révisé pour la communication des coûts administratifs figurant à l'annexe XVIII du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/51, en application de la décision 79/41 e).

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

triennale 2024-2026, afin de renforcer leur capacité à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à l'article 5, étant entendu que cette augmentation ne s'appliquait qu'à la période triennale 2024-2026 (décision 93/95 b)).

5. Ce financement supplémentaire n'est pas soumis au taux d'augmentation annuel maximal de 0,7 % applicable au financement de l'unité de base, tel que défini dans la décision 67/15. En conséquence, les budgets des unités de base pour 2027 ont été calculés en excluant le financement supplémentaire de 200 000 $US des budgets approuvés pour 2026 et en appliquant le pourcentage d'augmentation demandé aux montants ainsi obtenus. Ce financement supplémentaire n'étant applicable que jusqu'à 2026, il n'a pas été intégré dans les budgets des unités de base pour 2027.

II. PNUD

6. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement de l'unité de base du PNUD à hauteur de 2 388 151 $US pour 2026 (décision 97/86 b) i)).[3] Le tableau 1 présente le budget de l'unité de base et les coûts administratifs fournis par le PNUD pour la période 2023-2027.

Tableau 1. Données relatives au budget de l'unité de base et aux autres coûts administratifs pour la période 2023-2027 pour le PNUD (en $US)

Objet de dépense	2023	2024	2025	2026		2027
	Effectif	Effectif**	Effectif**	Budget**	Estimation**	Projet de budget
Personnel de l'unité de base et personnel contractuel	2 243 059	2 187 010	2 351 821	2 546 237	2 444 090	2 492 705
Déplacements (personnel et consultants)	168 020	156 696	141 118	150 000	85 000	85 000
Locaux (loyer et dépenses communes)	56 183	118 098	131 273	125 000	132 000	130 000
Matériel et autres dépenses (ordinateurs, fournitures)	766	13 467	7 103	10 000	10 000	8 000
Services contractuels (entreprises)	0	0	11 280	15 000	15 000	5 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de l'unité de base	162 833	186 196	184 445	250 000	250 000	250 000
Ajustements (+ = sous-utilisation et - = dépassement)	-488 027	-303 633	-454 100	-708 087	-547 939	-767 238
Restitution des fonds (- = fonds restitués)	0	0	0	0	0	0
A. Sous-total des coûts de l'unité de base*	**2 142 834**	**2 357 835**	**2 372 940**	**2 388 151**	**2 388 151**	**2 203 467**
Remboursement des bureaux nationaux et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	621 273	964 830	802 435	742 500	775 000	790 000
Coûts d'appui (internes) à l'agence exécutante, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de l'unité de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	162 833	186 196	184 445	250 000	250 000	250 000

[3] Y compris un financement supplémentaire de 200 000 $US destiné à renforcer la capacité du PNUD à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à l'article 5, en application de la décision 93/95 b).

Objet de dépense	2023	2024	2025	2026		2027
	Effectif	Effectif**	Effectif**	Budget**	Estimation**	Projet de budget
Ajustements (+ = dépassement du budget et - = sous-utilisation du budget)	488 027	303 633	454 100	708 087	547 939	767 238
Coûts des projets (- = à déduire et, donc, à supprimer)						
B. Sous-total des coûts d'appui à l'agence/coûts de mise en œuvre	**1 272 133**	**1 454 660**	**1 440 980**	**1 700 587**	**1 572 939**	**1 807 238**
Total général (A + B)	**3 414 967**	**3 812 495**	**3 813 920**	**4 088 737**	**3 961 090**	**4 010 705**

***** Le coût de l'unité de base est supérieur au sous-total autorisé, qui s'élève à 2 142 834 $US en 2023, 2 357 835 $US en 2024, 2 372 940 $US en 2025 et 2 388 151 $US en 2026. Une ligne d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été introduits afin d'atteindre le plafond requis. Un ajustement positif correspondant est également prévu au titre des coûts d'appui à l'agence/des coûts de mise en œuvre afin de garantir que le montant total des coûts administratifs engagés reflète également le montant dépassé par l'agence.

****** Y compris un financement supplémentaire de 200 000 $US destiné à renforcer la capacité du PNUD à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à l'article 5, en application de la décision 93/95 b).

II.1 Coûts de l'unité de base

7. La demande du PNUD, d'un montant de 2 203 467 $US, au titre du budget de l'unité de base pour 2027, représente une augmentation de 0,7 % par rapport au budget approuvé pour 2026, selon la méthode de calcul énoncée au paragraphe 5. Le PNUD prévoit que les coûts de son unité de base dépasseront ce montant de 767 238 $US (chiffre indiqué sous la rubrique « Ajustement » dans le tableau 1). Le PNUD a normalement dépassé la dotation budgétaire allouée à son unité de base[4] et a récupéré ces coûts grâce aux coûts d'appui générés par la mise en œuvre de projets du Fonds multilatéral.

8. Le budget de l'unité de base proposé par le PNUD pour 2027 se compose comme suit :

a) Dépenses de personnel (83,9 % du budget). En 2026, les dépenses de personnel estimées représentaient 83,2 % du budget global (ce pourcentage oscillant entre 70,5 % et 87 % depuis 2011) ;

b) Remboursement des services centraux (8,4 % du budget). Les montants inscrits au budget (250 000 $US) dépassent les coûts effectifs de 2025 (184 445 $US) et correspondent aux coûts estimés pour 2026 ;

c) Frais de location des locaux (4,4 % du budget). Le projet de budget (130 000 $US) est inférieur aux dépenses effectives pour 2025 (131 273 $US) et aux coûts estimés pour 2026 (132 000 $US). En 2025, les dépenses de location ont dépassé de 5 % les prévisions en raison de coûts plus élevés que prévu. Les coûts de location pour 2026 devraient rester globalement conformes aux dépenses effectives engagées en 2025 ;

d) Déplacements (2,9 % du budget). Le projet de budget (85 000 $US) se situe au même niveau que les coûts estimés pour 2026. Les frais de déplacement devraient diminuer d'environ 40 % en 2026 par rapport aux niveaux de 2025, principalement en raison du plafond institutionnel fixé pour ces frais. Cette mesure de maîtrise des coûts devrait continuer à s'appliquer jusqu'à 2027 ;

[4] À trois reprises au cours des dix dernières années, le PNUD a dépassé le budget de son unité de base de plus de 800 000 $US : de 929 036 $US en 2017, de 1 053 880 $US en 2018 et de 904 918 $US en 2019. En 2026, le PNUD devrait dépasser les coûts prévus de 547 939 $US (soit environ 22,9 % de plus que le budget).

e) Matériel (0,3 % du budget). Le projet de budget (8 000 $US) est inférieur aux coûts estimés pour 2026 (10 000 $US), mais supérieur aux coûts effectifs engagés en 2025 (7 103 $US) ; et

f) Coûts des services contractuels (0,2 % du budget). Le projet de budget (5 000 $US) est inférieur aux coûts estimés pour 2026 (15 000 $US) et aux coûts effectifs engagés en 2025 (11 280 $US).

II.2 Coûts administratifs totaux

9. Selon les prévisions du PNUD, les coûts administratifs devraient s'élever à 4 010 705 $US en 2027, soit un montant légèrement supérieur aux coûts estimés pour 2026, qui s'élèvent à 3 961 090 $US.

10. Le montant alloué au remboursement des bureaux nationaux et à l'exécution nationale (790 000 $US) est supérieur aux coûts estimés pour 2026 (775 000 $US), mais inférieur aux coûts effectifs engagés en 2025 (802 435 $US). Ce niveau de financement reste inférieur à la fourchette des coûts enregistrés entre 2011 et 2018 (de 1 472 814 $US à 2 442 896 $US).

11. Les ressources que le Fonds multilatéral devrait mettre à la disposition du PNUD pour couvrir les coûts administratifs comprennent les coûts de l'unité de base et les coûts d'appui à l'agence, ainsi que tout solde des revenus destinés aux coûts administratifs qui n'aurait pas été utilisé auparavant. Les coûts d'appui à l'agence ne sont mis à la disposition du PNUD qu'après le décaissement des coûts approuvés pour les projets. Le tableau 2 présente cette évaluation pour la période qui s'étend de 2023 á 2026.

Tableau 2. Évaluation de la disponibilité des revenus destinés aux futurs coûts administratifs pour le PNUD (en $US)

Description	2023	2024	2025	2026*
Coûts d'appui nets à l'agence plus coûts de l'unité de base	4 835 283	4 731 870	3 815 076	7 632 562
Coûts administratifs totaux	3 414 967	3 812 495	3 813 920	3 961 090
Solde annuel	1 420 316	919 376	1 155	3 671 473
Solde courant	(1 111 564)	(192 188)	(191 033)	3 480 440

***** Y compris les coûts d'appui à l'agence approuvés à la 98e réunion, et le montant des coûts d'appui à l'agence et des coûts de l'unité de base soumis à la 99e réunion.

12. D'après l'analyse présentée dans le tableau 2, à la fin de l'année 2026, le PNUD pourrait disposer d'un solde s'élevant à 3 480 440 $US. En 2027, le PNUD devra générer au moins 530 265 $US au titre des coûts d'appui à l'agence et des coûts de l'unité de base afin de couvrir ses coûts administratifs totaux prévus, qui s'élèvent à 4 010 705 $US.

III. ONUDI

13. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement de l'unité de base de l'ONUDI à hauteur de 2 293 768 $US pour 2026 (décision 97/86 b) ii))[5]. Le tableau 3 présente le budget de l'unité de base et les coûts administratifs fournis par l'ONUDI pour la période 2023-2027[6]. Les chiffres indiqués comme

[5] Y compris un financement supplémentaire de 200 000 $US destiné à renforcer la capacité de l'ONUDI à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à l'article 5, en application de la décision 93/95 b).

[6] L'ONUDI n'a jamais disposé de système de comptabilité par centre de coûts adapté, susceptible de faciliter l'établissement de rapports fondés sur des données effectives et assortis d'une piste d'audit. L'ONUDI a indiqué qu'un ajustement avait été effectué en 2017 afin de refléter l'ensemble des coûts administratifs, y compris ceux qui, selon la méthodologie actuelle de l'ONUDI, auraient pu être qualifiés de coûts administratifs éventuellement liés aux projets.

« effectifs » sont basés sur un modèle élaboré par l'ONUDI afin d'estimer les coûts d'appui de l'unité du Protocole de Montréal, en application de la décision 56/41[7].

Tableau 3. Données relatives au budget de l'unité de base et aux autres coûts administratifs pour la période 2023-2027 pour l'ONUDI (en $US)

Objet de dépense	2023	2024	2025	2026		2027
	Effectif	Effectif*	Effectif*	Budget*	Estimation *	Projet de budget
Personnel de l'unité de base et personnel contractuel	1 341 886	1 168 475	1 862 219	1 885 400	2 307 700	2 005 900
Déplacements (personnel et consultants)	160 021	228 253	223 231	135 600	118 400	140 500
Locaux (loyer et dépenses communes)	66 330	53 403	155 756	151 900	107 700	146 700
Matériel et autres dépenses (ordinateurs, fournitures)	35 764	19 435	124 390	96 600	7 600	11 100
Services contractuels (entreprises)	2 212	479 816	44 191	5 800	0	6 100
Remboursement des services centraux pour le personnel de l'unité de base	477 770	318 234	1 028 283	1 031 200	841 400	1 018 000
Ajustements (+ = sous-utilisation du budget et - = dépassement du budget)	-33 576	-2 857	-1 158 858	-1 012 732	-1 089 032	-1 219 876
Restitution des fonds (- = fonds restitués)	0	0	0	0	0	0
A. Sous-total des coûts de l'unité de base	**2 050 407**	**2 264 760**	**2 279 213**	**2 293 768**	**2 293 768**	**2 108 424**
Remboursement des bureaux nationaux et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	1 012 091	590 949	1 352 196	737 300	1 109 700	1 593 100
Coûts d'appui (internes) à l'agence d'exécution, y compris les frais généraux	484 470	882 378	923 619	1 042 500	929 100	1 203 400
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de l'unité de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	0	0	0	0	0	0
Ajustements (+ = dépassement du budget et - = sous-utilisation du budget)	33 576	2 857	1 158 858	1 012 732	1 089 032	1 219 876
Coûts des projets (- = à déduire et, donc, à supprimer)	0	0	0	0	0	0
B. Sous-total des coûts d'appui à l'agence/coûts de mise en œuvre	**1 530 137**	**1 476 184**	**3 434 674**	**2 792 532**	**3 127 832**	**4 016 376**
Total général (A + B)	**3 580 544**	**3 740 944**	**5 713 887**	**5 086 300**	**5 421 600**	**6 124 800**

* Y compris un financement supplémentaire de 200 000 $US destiné à renforcer la capacité de l'ONUDI à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à l'article 5, en application de la décision 93/95 b).

III.1 Coûts de l'unité de base

14. La demande de l'ONUDI, d'un montant de 2 108 424 $US, au titre du budget de l'unité de base pour 2027, représente une augmentation de 0,7 % par rapport au budget approuvé pour 2026, selon la

[7] L'ONUDI a été priée de fournir les hypothèses sur lesquelles repose son modèle de coûts administratifs et, dans ses futures demandes de financement de l'unité de base, de communiquer des informations sur les coûts administratifs en distinguant les activités liées aux projets des coûts administratifs. Par la suite, le Comité exécutif a pris note, par sa décision 59/28 c), de la méthodologie utilisée pour identifier les coûts liés aux projets dans le rapport annuel de l'ONUDI sur les coûts administratifs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/60/51).

méthode de calcul énoncée au paragraphe 5. L'ONUDI prévoit que les coûts de son unité de base dépasseront ce montant de 1 219 876 $US (chiffre indiqué sous la rubrique « Ajustement » dans le tableau 3).

15. Le budget de l'unité de base proposé par l'ONUDI pour 2027 se compose comme suit :

a) Dépenses de personnel (60,3 % du budget constitué de 10,50 membres du personnel). En 2026, les dépenses de personnel estimées représentaient 68,2 % du budget global (ce pourcentage oscillant entre 59,0 % et 70,1 % depuis 2011). Les estimations pour 2026 et 2027 reposent sur les coûts standard inscrits au budget pour les postes établis, dans l'hypothèse où 11,20 et 10,50 membres du personnel, respectivement, assureront les fonctions de de l'unité de base au cours de ces années ;

b) Services centraux (30,6 % du budget). Ces dépenses sont calculées sur la base des coûts administratifs totaux, y compris les frais de direction générale et ceux liés aux organes directeurs. Le projet de budget 2027 (1 018 000 $US) est inférieur aux dépenses effectives engagées en 2025 (1 028 283 $US) mais supérieur aux coûts estimés pour 2026 (841 400 $US). En 2025, les coûts effectifs des services centraux ont dépassé de 325 483 $US les estimations, qui s'élevaient à 702 800 $US, en raison d'un effectif plus important affecté aux fonctions de l'unité de base et de coûts d'administration centrale effectifs plus élevés. Pour 2026, les coûts des services centraux sont estimés à 841 400 $US, soit 189 800 $US de moins que le montant estimé de 1 031 200 $US. Cette estimation reflète le niveau actuel d'allotissement et pourrait être révisée si les États membres approuvaient des ressources supplémentaires ;

c) Frais de location des locaux (4,4 % du budget). Le projet de budget 2027 (146 700 $US) est supérieur aux coûts estimés pour 2026 (107 700 $US) mais inférieur aux dépenses effectives engagées en 2025 (155 756 $US). Les coûts des locaux resteront proportionnels au nombre d'agents affectés à l'unité de base ;

d) Déplacements (4,2 % du budget). Le projet de budget (140 500 $US) est supérieur aux coûts estimés pour 2026 (118 400 $US) mais inférieur aux dépenses effectives engagées en 2025 (223 231 $US). Il s'inscrit également dans la fourchette des coûts engagés entre 2011 et 2025 (de 0 à 284 000 $US) ;

e) Matériel (0,3 % du budget). Le projet de budget (11 100 $US) est supérieur aux coûts estimés pour 2026 (7 600 $US) mais inférieur aux dépenses effectives engagées en 2025 (124 390 $US) ; cette hausse des dépenses de matériel en 2025 s'explique principalement par l'augmentation des effectifs affectés aux projets ; et

f) Services contractuels (0,2 % du budget). Le projet de budget (6 100 $US) est supérieur aux coûts estimés pour 2026 (0 $US) mais inférieur aux dépenses effectives engagées en 2025 (44 191 $US). L'augmentation de 39 191 $US par rapport au montant estimé de 5 000 $US en 2025 s'explique par la mise en œuvre de formations liées au portefeuille et le recours à des services sous-traités. Ces activités étant désormais achevées, les coûts liés aux services contractuels devraient être ramenés à zéro en 2026, ce qui représente une réduction de 5 800 $US par rapport au montant inscrit au budget pour cette année-là.

III.2 Coûts administratifs totaux

16. Les coûts administratifs nets totaux proposés s'élèvent à 6 124 800 $US pour 2027, soit un montant supérieur aux coûts estimés pour 2026 (5 421 600 $US), mais qui s'inscrit dans la fourchette des coûts engagés entre 2011 et 2026 (de 2 703 478 à 6 821 000 $US).

17. Le montant alloué au remboursement des bureaux nationaux et à l'exécution nationale, budgétisé à hauteur de 1 593 100 $US pour 2027, est supérieur aux coûts estimés pour 2026 (1 109 700 $US) et aux coûts effectifs engagés en 2025 (1 352 196 $US). En 2025, les dépenses effectives ont dépassé de 605 596 $US le budget prévisionnel. Cette augmentation s'explique principalement par la part plus importante des dépenses de coopération technique liées au Protocole de Montréal au sein du portefeuille global de coopération technique de l'ONUDI, ce qui s'est traduit par une part plus importante des coûts liés à la présence sur le terrain affectée aux activités relevant du Protocole de Montréal.

18. Les coûts proposés pour l'agence exécutante en 2027 (1 203 400 $US) sont supérieurs de 274 300 $US aux coûts estimés pour 2026 (929 100 $US) et de 279 781 $US aux dépenses effectives engagées en 2025 (923 619 $US). Sur la période 2011-2026, ces coûts ont varié entre 733 600 $US et 3 302 800 $US. En 2025, les coûts d'appui à l'agence exécutante ont dépassé de 172 419 $US le budget prévisionnel de 751 200 $US, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des effectifs affectés aux activités non essentielles. Pour 2026, les coûts sont estimés à 113 400 $US de moins que le budget approuvé (1 042 500 $US), ce qui reflète le niveau prévu des ressources nécessaires aux activités non essentielles et repose sur le niveau actuel d'allotissement.

19. Les ressources que le Fonds multilatéral devrait mettre à la disposition de l'ONUDI pour couvrir les coûts administratifs comprennent les coûts de l'unité de base et les coûts d'appui à l'agence, ainsi que tout solde des revenus destinés aux coûts administratifs qui n'aurait pas été utilisé auparavant. Les coûts d'appui à l'agence ne sont mis à la disposition de l'ONUDI qu'après le décaissement des coûts approuvés pour les projets. Le tableau 4 présente l'évaluation pour la période qui s'étend de 2023 à 2026.

Tableau 4. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs pour l'ONUDI (en $US)

Description	2023	2024	2025	2026*
Coûts d'appui nets à l'agence plus coûts de l'unité de base	4 459 362	5 553 761	7 168 457	5 114 287
Coûts administratifs totaux à l'exclusion des coûts de projets	3 580 544	3 740 944	5 713 887	5 421 600
Solde annuel	878 818	1 812 818	1 454 570	(307 313)
Solde courant	(4 629 167)	(2 816 349)	(1 361 779)	(1 669 092)

***** Y compris les coûts d'appui à l'agence approuvés à la 98e réunion, et le montant des coûts d'appui à l'agence et des coûts de l'unité de base soumis à la 99e réunion.

20. D'après l'analyse présentée dans le tableau 4, à la fin de l'année 2026, l'ONUDI pourrait disposer d'un solde cumulé négatif s'élevant à 1 669 092 $US. En 2027, l'ONUDI devra générer au moins 7 793 892 $US au titre des coûts d'appui à l'agence et des coûts de l'unité de base afin de couvrir ses coûts administratifs totaux prévus, qui s'élèvent à 6 124 800 $US. L'ONUDI a indiqué que, comme par le passé, elle continuerait à gérer ses activités en fonction de la mise en œuvre de ses projets et du financement de l'unité de base.

IV. Banque mondiale

21. Le Comité exécutif a approuvé la demande de financement de l'unité de base de la Banque mondiale à hauteur de 1 947 145 $US pour 2026 (décision 97/86 b) iii)).[8] Le tableau 5 présente le budget de l'unité de base et les coûts administratifs fournis par la Banque mondiale pour la période 2023-2027.

[8] Y compris un financement supplémentaire de 200 000 $US destiné à renforcer la capacité de la Banque mondiale à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à l'article 5, en application de la décision 93/95 b).

Tableau 5. Données relatives au budget de l'unité de base et aux autres coûts administratifs pour la période 2023-2027 pour la Banque mondiale (en $US)

Objet de dépense	2023	2024	2025	2026		2027
	Effectif	Effectif*	Effectif*	Budget*	Estimation*	Projet de budget
Personnel de l'unité de base et personnel contractuel	1 229 965	1 472 341	1 259 151	1 413 580	1 413 580	1 213 580
Déplacements (personnel et consultants)	164 756	184 722	168 649	211 848	206 848	211 848
Locaux (loyer et dépenses communes)	0	0	0	0	0	0
Matériel et autres dépenses (ordinateurs, fournitures)	196	321	0	0	0	0
Services contractuels (entreprises)	57 626	37 926	43 528	61 128	66 128	61 128
Remboursement des services centraux pour le personnel de l'unité de base	212 024	241 615	254 544	260 589	260 589	260 589
Ajustements (+ = sous-utilisation du budget et - = dépassement du budget)	70 433	10 220	221 273	0	0	0
Restitution des fonds (- = fonds restitués)	-70 433	-10 220	-221 273	0	0	0
A. Sous-total des coûts de l'unité de base	**1 664 567**	**1 936 925**	**1 725 872**	**1 947 145**	**1 947 145**	**1 747 145**
Remboursement des bureaux nationaux et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	1 062 864	1 100 000	617 193	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Coûts d'appui (internes) à l'agence d'exécution, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0
Remboursement des services centraux pour le personnel de l'unité de base (y compris les frais généraux)						
Recouvrement des coûts	0	0	0	0	0	0
Ajustements (+ = dépassement du budget et - = sous-utilisation du budget)	0	0	0	0	0	0
Coûts des projets (- = à déduire et, donc, à supprimer)						
B. Sous-total des coûts d'appui à l'agence/coûts de mise en œuvre	**1 062 864**	**1 100 000**	**617 193**	**1 100 000**	**1 100 000**	**1 100 000**
Total général (A + B)	**2 727 431**	**3 036 925**	**2 343 065**	**3 047 145**	**3 047 145**	**2 847 145**

*Y compris un financement supplémentaire de 200 000 $US destiné à renforcer la capacité de la Banque mondiale à fournir un appui technique et stratégique aux pays visés à l'article 5, en application de la décision 93/95 b).

IV.1 Coûts de l'unité de base

22. La demande de la Banque mondiale, qui s'élève à 1 747 145 $US pour le budget 2027 de l'unité de base, correspond au montant du budget de l'unité de base pour 2026 (hors financement supplémentaire de 200 000 $US). Contrairement au PNUD et à l'ONUDI, la Banque mondiale n'est pas financée par les revenus provenant des coûts d'appui à l'agence ni par son fonds général.

23. Le budget de l'unité de base proposé par la Banque mondiale pour 2027 se compose comme suit :

a) Dépenses de personnel (69,5 % du budget). Les dépenses de personnel proposées pour 2027 (1 213 580 $US) sont inférieures aux coûts estimés pour 2026 (1 413 580 $US) et aux dépenses effectives engagées en 2025 (1 259 151 $US). Les dépenses de personnel effectives en 2025 étaient inférieures d'environ 11 % aux prévisions et de 14 % aux dépenses de personnel effectives de 2024. Cette baisse s'explique principalement par des réorganisations internes et des pénuries temporaires de personnel liées aux transitions de personnel et au calendrier de recrutement pour pourvoir les postes de remplacement. À

mesure que ces transitions seront menées à bien et que les postes seront pourvus, les effectifs et les coûts de personnel associés devraient revenir à la normale en 2027 ;

b) Remboursement des services centraux (14,9 % du budget). Le projet de budget pour 2027 (260 589 $US) se situe au même niveau que les coûts estimés pour 2026, mais est supérieur aux dépenses effectives engagées en 2025 (254 544 $US). Les coûts relevant de cette catégorie ont augmenté d'environ 5 % en 2025 par rapport à 2024, principalement en raison de la hausse des dépenses de personnel. Néanmoins, les dépenses effectives sont restées proches du montant inscrit au budget et étaient situées dans la fourchette des niveaux historiques ;

c) Déplacements (12,1 % du budget). Le projet de budget pour 2027 (211 848 $US) est supérieur aux coûts estimés pour 2026 (206 848 $US) et aux dépenses effectives engagées en 2025 (168 649 $US).

d) Services contractuels (3,5 % du budget). Le projet de budget pour 2027 (61 128 $US) est inférieur aux coûts estimés pour 2026 (66 128 $US) mais supérieur aux dépenses effectives engagées en 2025 (43 528 $US) ; et

e) Aucun coût lié aux locaux et aux fournitures n'est inscrit au budget, car ces dépenses sont principalement prises en charge par le budget de la Banque mondiale (et non par l'unité de base du Protocole de Montréal).

24. La Banque mondiale restituera 221 273 $US, au titre des économies réalisées sur les coûts de l'unité de base pour 2025, à la 99e réunion[9]. Le Comité exécutif souhaitera peut-être prendre note, avec satisfaction, du fait que la Banque mondiale entend reverser les soldes non utilisés.

IV.2 Coûts administratifs totaux

25. Le budget proposé pour 2027 au titre du remboursement des bureaux nationaux (1 100 000 $US) est identique aux coûts estimés pour 2026, mais supérieur aux dépenses effectives engagées en 2025 (617 193 $US) à l'appui de la gestion et de la supervision des activités relevant du Protocole de Montréal. Les coûts administratifs totaux sont estimés à 2 847 145 $US en 2027, soit un montant inférieur aux coûts estimés pour 2026 (3 047 145 $US).

26. Les ressources que le Fonds multilatéral devrait mettre à la disposition de la Banque mondiale pour couvrir les coûts administratifs comprennent les coûts de l'unité de base et les coûts d'appui à l'agence, ainsi que tout solde des revenus destinés aux coûts administratifs qui n'aurait pas été utilisé auparavant. Les coûts d'appui à l'agence ne sont mis à la disposition de la Banque mondiale qu'après le décaissement des coûts approuvés pour les projets. Le tableau 6 présente l'évaluation pour la période qui s'étend de 2023 à 2026.

Tableau 6. Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs pour la Banque mondiale (en $US)

Description	2023	2024	2025	2026*
Coûts d'appui nets à l'agence plus coûts de l'unité de base	3 041 431	3 336 343	2 391 892	4 356 403
Coûts administratifs totaux à l'exclusion des coûts de projets	2 727 431	3 036 925	2 343 065	3 047 145
Solde annuel	314 000	299 418	48 827	1 309 258
Solde courant	1 581 231	1 880 649	1 929 476	3 238 734

***** Y compris les coûts d'appui à l'agence approuvés à la 98e réunion, et le montant des coûts d'appui à l'agence et des coûts de l'unité de base soumis à la 99e réunion.

[9] Le reversement des économies a déjà été pris en compte dans le rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources (UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/4, annexe IV).

27. D'après l'analyse présentée dans le tableau 6, à la fin de l'année 2026, la Banque mondiale pourrait disposer d'un solde de 3 238 734 $US, sur la base des approbations formulées à la 98e réunion et des communications soumises à la 99e réunion. La Banque mondiale disposerait de fonds suffisants pour couvrir l'ensemble de ses coûts administratifs prévus pour 2027, soit 2 847 145 $US.

V. Financement supplémentaire de l'unité de base au titre de la décision 93/95 b)

28. Le financement supplémentaire alloué à l'unité de base, approuvé en vertu de la décision 93/95 b), a renforcé la capacité des trois agences d'exécution à faire face à l'ampleur et à la complexité croissantes des obligations découlant du Protocole de Montréal. Pour le PNUD, ces ressources supplémentaires ont permis de recruter et de fidéliser des experts techniques et régionaux spécialisés couvrant l'Afrique, l'Asie-Pacifique, ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes, tout en renforçant le soutien apporté aux initiatives en matière d'efficacité énergétique et aux plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC (KIP). L'ONUDI a utilisé ce financement pour recruter du personnel supplémentaire dédié aux projets, ce qui était nécessaire pour renforcer l'assistance stratégique, réglementaire et technique aux pays visés à l'article 5, à l'appui de la préparation et de la mise en œuvre des KIP, des plans de gestion de l'élimination des HCFC, des projets d'efficacité énergétique, ainsi que des inventaires nationaux des banques de substances réglementées indésirables et des plans correspondants. La Banque mondiale a utilisé ce financement accru pour renforcer ses services consultatifs dans le domaine des politiques, ses outils d'analyse, ses orientations techniques et ses activités de mobilisation des parties prenantes liées à la réduction progressive des HFC et à l'intégration de l'efficacité énergétique. D'après les informations fournies par les agences, il apparaît que, dans l'ensemble, ces ressources supplémentaires ont permis d'améliorer la préparation des projets, le suivi de leur mise en œuvre, le respect de la conformité et l'assistance technique au niveau national, ce qui a permis aux agences de répondre efficacement aux demandes croissantes des pays.

29. Les agences d'exécution ont expliqué que le maintien de ce financement supplémentaire au cours des prochaines années serait essentiel pour garantir le niveau de soutien nécessaire à la mise en œuvre réussie de l'amendement de Kigali et au respect des engagements restants en matière d'élimination progressive des HCFC. Les pays sont de plus en plus appelés à gérer des obligations simultanées, notamment la planification et la mise en œuvre de la réduction progressive des HFC, les initiatives en matière d'efficacité énergétique, la gestion du cycle de vie des frigorigènes, les activités d'inventaire des substances réglementées indésirables et l'élaboration de politiques liées à la conformité, ce qui exige une expertise technique et stratégique spécialisée, une mobilisation intensive des parties prenantes et une assistance technique soutenue. À mesure que les agences passent à des phases de mise en œuvre plus intensives des KIP et préparent les étapes suivantes, il sera essentiel de maintenir les capacités renforcées des unités de base afin de garantir la réalisation des projets dans les délais impartis, un suivi efficace et l'établissement de rapports, ainsi que le respect continu des objectifs du Protocole de Montréal. Sans ces ressources supplémentaires, la capacité des agences à fournir un soutien adapté et de grande qualité serait limitée, à mesure que le régime d'application deviendrait plus strict et plus complexe.

VI. Analyse du régime des coûts administratifs et du financement de l'unité de base

30. En application de la décision 93/95 e), le secrétariat présente, pour examen par le Comité exécutif à sa 99e réunion, un bilan du régime des coûts administratifs et du budget de financement des unités de base[10], y compris un bilan de la mise en œuvre du financement supplémentaire des unités de base approuvé en vertu de la décision 93/95 b).

31. Les budgets des unités de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2027 pourraient être affectés par toute décision adoptée par le Comité exécutif concernant le régime des coûts administratifs pour la période triennale 2027-2029. En conséquence, le Comité exécutif souhaitera peut-

[10] UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/87

être approuver les budgets des unités de base pour 2027 du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale tels qu'ils ont été présentés, étant entendu que les budgets approuvés pourront être ajustés à la lumière des conclusions de son examen du régime des coûts administratifs à sa 99e réunion.

VII. Recommandation

32. Le Comité exécutif souhaitera peut-être :

a) Prendre note :

i) Du rapport sur les coûts des unités de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2027, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/99/78 ;

ii) Avec satisfaction du fait que les dépenses de l'unité de base opérationnelle de la Banque mondiale étaient inférieures aux niveaux inscrits au budget et que la Banque mondiale reverserait au Fonds multilatéral, à la 99e réunion, les soldes non utilisés d'un montant de 221 273 $US ;

b) Envisager d'approuver les budgets des unités de base demandés pour 2027 pour :

i) le PNUD, d'un montant de 2 203 467 $US ;

ii) l'ONUDI, d'un montant de 2 108 424 $US ;

iii) la Banque mondiale, d'un montant de 1 747 145 $US ; et

c) Prendre note du fait que les montants inscrits aux budgets des unités de base pour 2027, visés à l'alinéa b) ci-dessus, pourraient être ajustés à la lumière des conclusions de l'examen par le Comité exécutif de la révision du régime des coûts administratifs du Fonds multilatéral (décision 93/95 e)) à sa 99e réunion.

Annexe I

RÉSUMÉ DES RÉGIMES DE FRAIS ADMINISTRATIFS DU FONDS MULTILATÉRAL

1. Depuis la création du Fonds multilatéral, le Comité exécutif a suivi de près les coûts administratifs du Fonds, ce qui a donné lieu à cinq régimes distincts de coûts administratifs.

2. Le premier régime de coûts administratifs du Fonds multilatéral a été utilisé jusqu'en 1998. Le deuxième régime de coûts administratifs a été approuvé à la 26e réunion, en novembre 1998, lorsque la répartition des coûts administratifs pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale est passée d'un taux forfaitaire de 13 % appliqué à tous les projets à un barème progressif (décision 26/41).

3. Les coûts ont été modifiés une nouvelle fois en décembre 2002 pour passer à un barème plus bas comprenant une subvention de base de 1,5 million $US par agence (décision 38/68). Des augmentations annuelles ont eu lieu pour la plupart des agences depuis la 46e réunion. La décision 41/94 d) a demandé au Secrétariat de procéder à un examen annuel du régime administratif. La décision 56/41 a prolongé l'application de la décision 38/68 et de son régime administratif pour la période triennale de 2009 à 2011.

4. Lors de la 67e réunion, le Comité a décidé d'appliquer un nouveau régime de coûts administratifs au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale pour la période triennale de 2012 à 2014, consistant en un financement annuel de base pour lequel une augmentation annuelle allant jusqu'à 0,7 % pourrait être envisagée sous réserve d'une révision annuelle, et d'appliquer les frais d'agence suivants sur la base du financement par agence : des frais d'agence de 7 % pour les projets dont le coût est supérieur à 250 000 $US, ainsi que pour les projets de renforcement institutionnel et la préparation des projets ; des frais d'agence de 9 % pour les projets dont le coût est égal ou inférieur à 250 000 $US ; des frais d'agence ne dépassant pas 6,5 %, à déterminer au cas par cas pour les projets dans le secteur de la production (décision 67/15 b)).

5. Lors des 73e et 79e réunions, le régime de coûts administratifs existant pour les agences bilatérales et de mise en œuvre a été maintenu pour la période triennale de 2015 à 2017 (décision 73/62 b)) et la période triennale de 2018 à 2020 (décision 79/41 c)), respectivement. En outre, la décision 79/41 e) a demandé au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale de présenter leurs rapports annuels sur le financement de base en utilisant le format de rapport révisé.

6. Lors de la 86e réunion, le Comité exécutif a décidé d'autoriser les agences bilatérales et les agences d'exécution à continuer d'utiliser le régime de coûts administratifs existant pour les projets à soumettre en 2021, à titre exceptionnel en raison de la situation extraordinaire résultant de la pandémie de COVID-19, et sans créer de précédent (décision 86/92 b)).

7. Lors de la 88e réunion, le Comité exécutif a décidé d'autoriser les agences bilatérales et les agences d'exécution à continuer d'utiliser le régime de coûts administratifs existant pour les projets à soumettre en 2022 et 2023 (décision 88/74 b)).

8. Lors de la 93e réunion, le Comité exécutif a approuvé une augmentation du financement de base pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, de 200 000 $US chacun, pour chaque année de la période triennale de 2024 à 2026, pour le renforcement de leur capacité à fournir un soutien technique et politique aux pays de l'Article 5, étant entendu que l'augmentation ne s'appliquait qu'à la période triennale de 2024 à 2026. En outre, le régime des coûts administratifs du Fonds multilatéral de la période triennale de 2021 à 2023 a été maintenu pour la période triennale de 2024 à 2026, à l'exception des frais d'agence de la phase I des plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC pour les pays consommateurs de faible volume, qui seraient appliqués à partir de la 93e réunion comme suit : à 13 % pour les projets d'une valeur inférieure ou égale à 500 000 $US ; à 13 % sur la première tranche de 500 000 $US et à 11 % sur le solde pour les projets d'une valeur supérieure à 500 000 $US (décision 93/95 b) et c)).

Annex II

CORE UNIT BUDGET DATA AND OTHER ADMINISTRATIVE COSTS FOR 2017 TO 2027 FOR UNDP, UNIDO AND THE WORLD BANK (US$)

UNDP

Cost item	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026		2027
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual*	Actual*	Budget*	Estimated*	Proposed
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	2,305,838	2,375,437	2,379,866	2,316,147	2,431,357	2,380,166	2,243,059	2,187,010	2,351,821	2,546,237	2,444,090	2,492,705
Travel (staff and consultant)	173,099	176,170	182,129	17,032	-112	68,900	168,020	156,696	141,118	150,000	85,000	85,000
Space (rent and common costs)	162,982	164,998	153,176	130,925	131,294	131,380	56,183	118,098	131,273	125,000	132,000	130,000
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	9,196	12,146	8,351	15,777	11,132	6,857	766	13,467	7,103	10,000	10,000	8,000
Contractual services (firms)	24,547	13,510	24,300	1,648	0	2,430	0	0	11,280	15,000	15,000	5,000
Reimbursement of central services for core unit staff	308,375	381,004	240,968	251,221	222,590	222,303	162,833	186,196	184,445	250,000	250,000	250,000
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	-929,036	-1,053,880	-904,918	-601,414	-683,114	-684,097	-488,027	-303,633	-454,100	-708,087	-547,939	-767,238
Return of funds (- = returned funds)	0	0	0	-32,878	0	0	0	0	0	0	0	0
A. Sub-total core unit costs**	**2,055,000**	**2,069,385**	**2,083,871**	**2,098,458**	**2,113,147**	**2,127,939**	**2,142,834**	**2,357,835**	**2,372,940**	**2,388,151**	**2,388,151**	**2,203,467**
B. Agency support costs/implementation												
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,749,877	2,214,588	488,288	1,077,150	833,284	830,343	621,273	964,830	802,435	742,500	775,000	790,000
Executing agency support cost (internal), including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	308,375	381,004	240,968	251,221	222,590	222,303	162,833	186,196	184,445	250,000	250,000	250,000
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	929,036	1,053,880	904,918	601,414	683,114	684,097	488,027	303,633	454,100	708,087	547,939	767,238
Project costs (- = to be deducted and thus removed)	0	0	0									
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs	**2,987,288**	**3,649,473**	**1,634,174**	**1,929,785**	**1,738,988**	**1,736,743**	**1,272,133**	**1,454,660**	**1,440,980**	**1,700,587**	**1,572,939**	**1,807,238**
Grand total (A + B)	**5,042,289**	**5,718,858**	**3,718,046**	**4,028,243**	**3,852,135**	**3,864,682**	**3,414,967**	**3,812,495**	**3,813,920**	**4,088,737**	**3,961,090**	**4,010,705**
Net agency support costs plus core unit costs***	4,540,098	4,883,991	2,770,893	4,157,634	3,765,694	3,106,816	4,835,283	4,731,870	3,815,076		7,632,562	
Total administrative cost	5,042,289	5,718,858	3,718,046	4,028,243	3,852,135	3,864,682	3,414,967	3,812,495	3,813,920		3,961,090	
Balance per year	-502,191	-834,867	-947,153	129,391	-86,441	-757,866	1,420,316	919,376	1,155		3,671,473	
Running balance****	-34,945	-869,811	-1,816,964	-1,687,573	-1,774,014	-2,531,879	-1,111,564	-192,188	-191,033		3,480,440	

* Including additional funding of US $200,000 for the strengthening of the agency's capacity to provide technical and policy support to Article 5 countries pursuant to decision 93/95(b).

** The cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US $2,055,000 in 2017, US $2,069,385 in 2018, US $2,083,871 in 2019, US $2,098,458 in 2020, US $2,113,147 in 2021, US $2,127,939 in 2022, US $2,142,834 in 2023, US $2,357,835 in 2024, US $2,372,940 in 2025 and US $2,388,151 in 2026. An adjustment line and a negative adjustment were, therefore, introduced to arrive at the required ceiling. A corresponding positive adjustment is also provided under agency support costs/implementation to ensure that the total costs incurred for administrative costs also reflect the amount exceeded by the agency.

*** For 2026, including agency support costs approved at the 98th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 99th meeting.

**** Excludes any balance from years prior to 2002.

UNIDO

Cost item	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026		2027
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual*	Actual*	Budget*	Estimated*	Proposed
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	1,501,300	1,307,624	1,351,602	1,416,184	947,075	1,113,459	1,341,886	1,168,475	1,862,219	1,885,400	2,307,700	2,005,900
Travel (staff and consultant)	157,800	196,736	137,864	16,004	0	103,169	160,021	228,253	223,231	135,600	118,400	140,500
Space (rent and common costs)	76,600	80,548	84,323	84,131	52,649	50,835	66,330	53,403	155,756	151,900	107,700	146,700
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	48,000	33,842	63,164	33,721	26,170	22,531	35,764	19,435	124,390	96,600	7,600	11,100
Contractual services (firms)	4,900	580	6,356	2,455	0	99	2,212	479,816	44,191	5,800	0	6,100
Reimbursement of central services for core unit staff	471,600	442,123	464,626	496,559	325,920	363,380	477,770	318,234	1,028,283	1,031,200	841,400	1,018,000
Additional funding per decision 93/95(b)												
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	-205,200	7,931	-24,066	49,404	670,186	382,680	-33,576	-2,857	-1,158,858	-1,012,732	-1,089,032	-1,219,876
Return of funds (- = returned funds)	0	-7,931	0	-49,404	-670,186	-382,680	0	0	0	0	0	0
A. Sub-total core unit costs**	**2,055,000**	**2,061,454**	**2,083,870**	**2,049,054**	**1,351,814**	**1,653,474**	**2,050,407**	**2,264,760**	**2,279,213**	**2,293,768**	**2,293,768**	**2,108,424**
B. Agency support costs/implementation												
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	584,300	729,854	1,339,603	814,755	858,449	637,077	1,012,091	590,949	1,352,196	737,300	1,109,700	1,593,100
Executing agency support cost (internal), including overheads	1,703,200	1,354,611	1,386,593	1,352,699	1,163,401	1,286,907	484,470	882,378	923,619	1,042,500	929,100	1,203,400
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	0	0	0	0	0	0	0	0				
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	205,200	0	24,066	0	-670,186	-382,680	33,576	2,857	1,158,858	1,012,732	1,089,032	1,219,876
Project costs (- = to be deducted and thus removed)	-134,800	-136,283	-38,099	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs	**2,357,900**	**1,948,182**	**2,712,163**	**2,167,455**	**1,351,664**	**1,541,304**	**1,530,137**	**1,476,184**	**3,434,674**	**2,792,532**	**3,127,832**	**4,016,376**
Grand total (A + B)	**4,412,900**	**4,009,636**	**4,796,033**	**4,216,509**	**2,703,478**	**3,194,778**	**3,580,544**	**3,740,944**	**5,713,887**	**5,086,300**	**5,421,600**	**6,124,800**
Net support costs plus core unit costs***	3,369,089	4,340,023	3,367,675	2,435,237	3,266,261	3,482,769	4,459,362	5,553,761	7,168,457		5,114,287	
Total administrative cost excluding project-related costs	4,412,900	4,009,636	4,796,033	4,216,509	2,703,478	3,194,778	3,580,544	3,740,944	5,713,887		5,421,600	
Balance per year	-1,043,811	330,388	-1,428,358	-1,781,272	562,782	287,990	878,818	1,812,818	1,454,570		-307,313	
Running balance****	-3,479,515	-3,149,128	-4,577,486	-6,358,757	-5,795,975	-5,507,985	-4,629,167	-2,816,349	-1,361,779		-1,669,092	

* Including additional funding of US $200,000 for the strengthening of the agency's capacity to provide technical and policy support to Article 5 countries pursuant to decision 93/95(b).

** The cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US $2,055,000 in 2017, US $2,083,870 in 2019, US $2,050,407 in 2023, US $2,264,760 in 2024, US $2,279,213 in 2025 and US $2,293,768 in 2026. An adjustment line and a negative adjustment were, therefore, introduced to arrive at the required ceiling. A corresponding positive adjustment is also provided under agency support costs/implementation to ensure that the total costs incurred for administrative costs also reflect the amount exceeded by the agency.

*** For 2026, including agency support costs approved at the 98th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 99th meeting.

**** The Secretariat had estimated a running balance in 2007 since 2002 of US $2,127,930, but UNIDO's balance of US $1,828,243 is used instead of the Secretariat's calculation.

THE WORLD BANK

Cost item	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026		2027
	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual*	Actual*	Budget*	Estimated*	Proposed
A. Core unit												
Core unit personnel and contractual staff	1,086,340	1,226,215	1,250,888	1,055,231	1,224,772	1,162,554	1,229,965	1,472,341	1,259,151	1,413,580	1,413,580	1,213,580
Travel (staff and consultant)	178,550	180,873	151,281	13,481		91,921	164,756	184,722	168,649	211,848	206,848	211,848
Space (rent and common costs)	0							0				
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc.)	262	1,637	0	0	1,436	-77	196	321	0	0	0	0
Contractual services (firms)	189,400	73,389	38,983	10,292	1,000	7,136	57,626	37,926	43,528	61,128	66,128	61,128
Reimbursement of central services for core unit staff	210,378	245,946	249,954	212,792	247,637	193,342	212,024	241,615	254,544	260,589	260,589	260,589
Additional funding per decision 93/95(b)												
Adjustments (+ = underuse and - = overrun)	60,070	6,940	43,894	443,204	260,155	280,124	70,433	10,220	221,273	0	0	0
Return of funds (- = returned funds)	-60,070	-6940	-43,894	-443,204	-260,155	-280,124	-70,433	-10,220	-221,273	0	0	0
A. Sub-total core unit costs	**1,664,930**	**1,728,060**	**1,691,106**	**1,291,796**	**1,474,845**	**1,454,876**	**1,664,567**	**1,936,925**	**1,725,872**	**1,947,145**	**1,947,145**	**1,747,145**
B. Agency support costs/implementation												
Reimbursement of country offices and national execution, including overheads	1,491,814	2,114,429	1,258,437	1,172,183	748,694	1,165,041	1,062,864	1,100,000	617,193	1,100,000	1,100,000	1,100,000
Executing agency support cost (internal), including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Financial intermediaries, including overheads	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reimbursement of central services for core unit staff (including overhead)												
Cost recovery	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjustments (+ = overrun and - = underuse)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Project costs (- = to be deducted and thus removed)												
B. Sub-total agency support costs/ implementation costs	**1,491,814**	**2,114,429**	**1,258,437**	**1,172,183**	**748,694**	**1,165,041**	**1,062,864**	**1,100,000**	**617,193**	**1,100,000**	**1,100,000**	**1,100,000**
Grand total (A + B)	**3,156,744**	**3,842,489**	**2,949,544**	**2,463,979**	**2,223,539**	**2,619,917**	**2,727,431**	**3,036,925**	**2,343,065**	**3,047,145**	**3,047,145**	**2,847,145**
Net agency support costs plus core unit costs**	1,882,250	3,246,085	1,472,339	1,619,536	2,127,452	2,944,998	3,041,431	3,336,343	2,391,892		4,356,403	
Total administrative cost	3,156,744	3,842,489	2,949,544	2,463,979	2,223,539	2,619,917	2,727,431	3,036,925	2,343,065		3,047,145	
Balance per year	-1,274,494	-596,404	-1,477,205	-844,443	-96,087	325,081	314,000	299,418	48,827		1,309,258	
Running balance***	3,956,289	3,359,885	1,882,680	1,038,237	942,150	1,267,231	1,581,231	1,880,649	1,929,476		3,238,734	

* Including additional funding of US $200,000 for the strengthening of the agency's capacity to provide technical and policy support to Article 5 countries pursuant to decision 93/95(b).
** For 2026, including agency support costs approved at the 98th meeting, and the value of agency support costs and core unit costs from submissions to the 99th meeting.
*** Excludes any balance from years prior to 2002.